

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

	culture	problématique	niveau de risque	présence d'auxiliaires	comparaison N-1	
horticulture	géranium	pucerons			<	
		thrips			<	
		rouille			<	
		bactériose			<	
		virose			<	
		botrytis			<	
	annuelles / plantes à massif	pucerons			syrphes, coccinelles, cécidomyies	<
		chenilles				<
		thrips				=
		altise		fuchsia		>
		botrytis				<
		mildiou		coléus		=
		sciarides		Ponctuellement (pourpier)		>
		oïdium		Ponctuellement (cosmos)		>
	plants légumes	dépérissement				=
		pucerons		aubergines, poivrons		=
		mildiou		météo favorable		=
		oïdium				=
choux	chenilles				>	
aromatiques	mildiou				=	
	pucerons				=	
	oïdium				=	

pépinière	lavandes	dépérissement			=	
		botrytis			=	
	arbustes en croissance	oïdium				>
		psylles				<
		chenilles				<
		acariens		localement		=
		pucerons				=

	culture	problématique	niveau de risque	présence d'auxiliaires	comparaison N-1
paysage	buis	pyrale	Premiers vols de pyrale imminents		=
	marronnier	mineuse	observation de vols et larves		>
	platane, saule	anthracnose			<
	fusain	hyponomeute			=
	rosiers	tâches noires			<
	pin	processionnaire	phase ascendante (lutter contre les vols)		>
	ambroisie		première levée constatée		=
	platane	tigre			>
	rosier, tilleul	pucerons		larves de coccinelle, coccinelles et syrphes	>

	Pas de pression, surveillance de mise	→ risque quasi nul
	Quelques foyers localisés	→ risque faible
	Populations en extension	→ risque moyen
	Forte pression	→ risque fort

Les pictogrammes pour retrouver d'un coup d'œil :



Les solutions de biocontrôle

[Liste des produits de biocontrôle](#)

Les résistances d'un bioagresseur sur une culture, vis-à-vis d'une matière active.

[Résistance aux produits phytosanitaires](#)



Les organismes présentant un risque pour la santé humaine



Présentation du réseau BSV Horti-pépi

Le réseau d'observateurs 2025 est constitué de 36 exploitations (entreprises de production horticole, pépinière et lycée), pratiquant principalement la Protection Intégrée des cultures, et représentatives de la filière, par leur taille et leur circuit de commercialisation.

Météo et risques :

T°C	5	10	15	20	25	30	35	40	Risque
Pucerons									++
Acariens									++
Thrips									++

Gamme des températures des prochains jours



Prévisions Météo France à retrouver [ICI](#)

Abeilles & Pollinisateurs

Les applications de produits phytopharmaceutiques sont régies par un arrêté de 2021, qui remplace celui de 2003, concernant la **"Protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques"**. Cet arrêté ne s'applique pas aux cultures jugées non attractives pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs, dont la liste est publiée au Bulletin officiel du ministère de l'Agriculture. [Télécharger la liste des cultures non attractives pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs.](#)

Pour les produits jugés applicables, l'arrêté précise les plages horaires de pulvérisation, en l'occurrence : deux heures avant, et trois heures après la nuit. [Télécharger la note nationale abeilles et pollinisateurs](#)



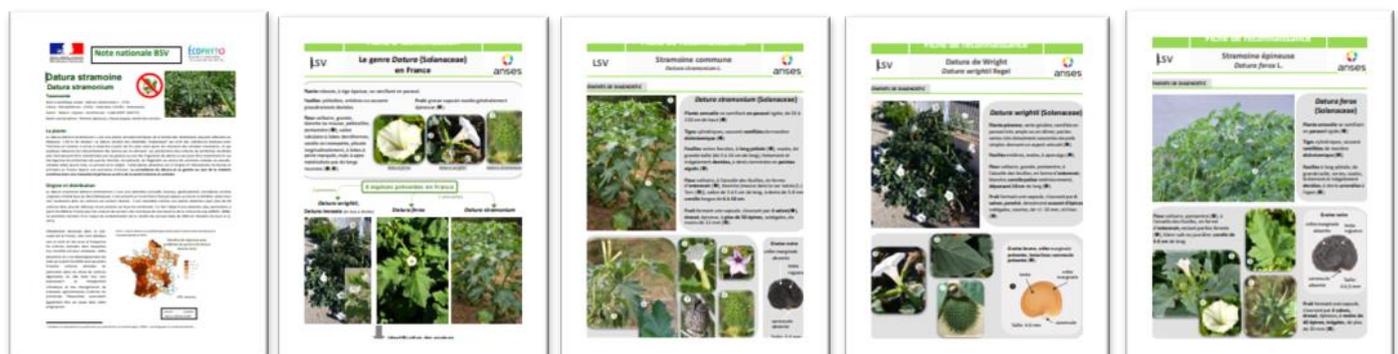
Biodiversité et santé des agrosystèmes

Ces **notes biodiversité** visent à accompagner la démarche agroécologique portée par le bulletin de santé du végétal.



Datura

Le **Datura** est une **plante adventice toxique** qui doit être identifiée et gérée à l'échelle de la rotation, notamment en présence de céréales et de cultures légumières. Retrouvez ci-joint la [note nationale](#) ainsi que des **fiches de reconnaissance plus précises** entre plusieurs espèces de **Datura**, toutes toxiques ! [ICI](#)





HORTICULTURE

Annuelles, plantes à massif :

 **Contexte culturel** : nombreuses espèces || dernières séries || sous abris

Pucerons :

Plusieurs observations sont faites quant à la présence de foyers de pucerons sur diverses plantes (gazania, calibrachoa, fuchsia, penta, dipladénia, ...).

Les auxiliaires sont bien présents, permettant parfois de nettoyer des foyers complets !



Présence spontanée de larves de cécidomyies prédatrices sur gazania © A.E

Altise :

Plusieurs observations sont faites : présence d'adultes et de larves sur fuchsia.

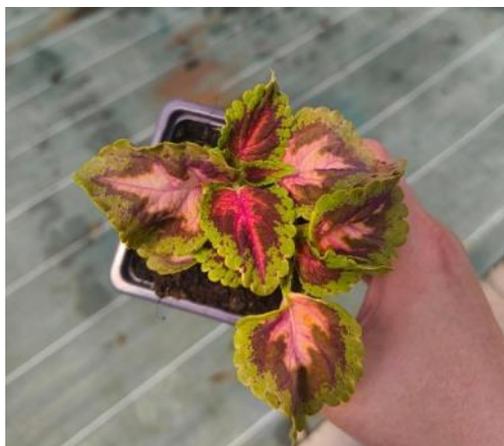
Les dégâts sont parfois importants, rendant les plantes invendables.



Adulte-Larve et dégâts d'altise © A.E

Mildiou : 

Du mildiou sur coléus est observés ponctuellement, sur des fins de séries.



Mildiou sur coléus © AE

Plants de légumes :

 **Contexte cultural** : nombreuses espèces || enchainement des séries || sous abri

Pucerons :



Encore quelques foyers sont observés de manière diffuse, surtout sur poivrons et aubergines .

Mildiou :



Les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement du mildiou : la vigilance est accrue !



Mildiou sur jeune plant de tomate © producteur

Chenilles :



Quelques chenilles ont été repérées sur choux.

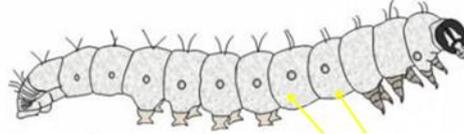


Chenille sur chou © AE



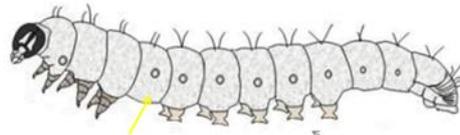
Une application de produit à base de Bt (*Bacillus thuringiensis*) est recommandée pour lutter contre les chenilles de lépidoptères. Pour être efficace, le produit doit être ingéré par la chenille, il faut donc parfois renouveler le traitement.

VRAIE CHENILLE = LARVE DE LÉPIDOPTÈRE



Au moins 2 segments séparatoire

FAUSSE CHENILLE = LARVE D'HYMÉNOPTÈRE



1 seul segment séparatoire

> Ou = 5 « fausses-pattes »

En savoir plus :





PEPINIERE

Arbustes en croissance :



Contexte cultural : plusieurs essences || sur plateforme extérieure

Oïdium :



La présence d'oïdium est remontée sur lagerstroemia et certaines variétés de rosier, plus sensibles.



Feutrage et crispation d'oïdium sur rosier © AE



Feutrage blanc d'oïdium sur lagerstroemia © AE

Acariens :



Localement, des foyers sont observés : les conditions climatiques leur ont été favorables (chaud et sec).



Bassiner les cultures, si possible pour augmenter l'humidité ambiante et défavoriser leur développement.

Lâcher des acariens prédateurs *Phytoseiulus persimilis*, avant le stade toile.

Pucerons :



De nombreux foyers de pucerons sont observés, provoquant parfois d'importants dégâts. Surtout vus sur lagerstroemia, petits fruits, pommiers, cerisiers, ...

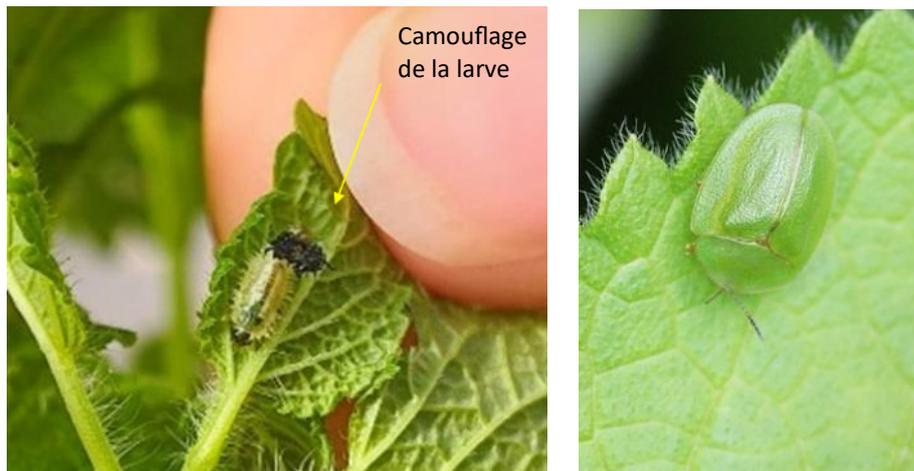


Dégâts et foyers de pucerons vus en pépinière © AE

Vu en entreprise



Xylébore : adulte et dégâts, ravageur sur fruitiers © AE



Casside de la menthe : stade larve et adulte © AE et [internet](#)



Différents stades biologiques de syrphes observés : adulte et pupe © AE



Différents stades biologiques de la coccinelle observés : larve et nymphe © AE



PAYSAGE

Buis :

Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*) :

Observations :

Les **attaques de chenilles de première génération** ont été **assez importantes** sur de nombreux sites d'observations. Sur la grande majorité des sites, les chenilles ne sont plus observables et sont rentrées en nymphose ou ont été gérées par les gestionnaires. **Fin des dégâts de première génération** à Beaune (21), Cuiseaux (71), Beire-le-Châtel (21), Saint-Aubin (39) et Voray-sur-l'Ognon (70). Des chenilles étaient encore actives fin-avril début mai sur les sites les plus en retard comme Dung (25) et Hugier (70). **Pour l'instant, aucun vol n'a été signalé.**

Analyse du risque :

Les **premiers vols** de papillons vont **très prochainement commencer**



Figure 1 : Cycle biologique de la pyrale du buis – 1. Sortie d'hivernage des dernières chenilles de l'année précédente – 2. Début des nymphoses de la première génération de chenille - 3. Début des vols de reproduction de la première génération de papillon – 4. De fin mai à fin octobre les différents stades de développement de l'insecte vont cohabiter en raison des développements des générations successives du ravageur. En France, nous comptons deux à trois générations par an - 5. Début de l'hivernage des dernières jeunes chenilles dans des cocons faits de feuilles et de soie sur la face inférieure des feuilles des buis (Source : www.pyrale-du-buis.com).

Méthodes de lutte :

La pose du ou des pièges à phéromones doit être faite pour détecter les premiers vols. Les pièges doivent être placés à l'extérieur et à proximité de vos buis à une hauteur d'environ 1,5 m. Dans les lieux publics, il est possible de placer les pièges à l'intérieur des buis pour les dissimuler.

Si lors de l'installation vous voyez encore des chenilles dans vos buis, refaites un traitement à base de *Bacillus thuringiensis* (BT).

Il est économiquement intéressant de commencer par mettre en fonction un piège de surveillance. Ceci réduit la consommation en phéromone, surtout si les papillons ne sont pas présents. Il est important de compléter le dispositif pour un piégeage plus massif dès que les premiers papillons sont capturés dans les pièges de surveillance. Lors de la mise en place des pièges, manipuler les phéromones avec une pince ou des gants.

Un piège pour environ 100 m².

Pin :

S Processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*) :

Observations :

Nombreuses observations de nids dans notre région. Signalements dans plusieurs communes du Doubs (25), Courson-les-Carières (89) et Château-Chinon (58).

Analyse du risque :

Alerte : la **chenille processionnaire** du pin est **en phase ascendante** dans notre région. La progression en direction du nord de la Bourgogne-Franche-Comté est plus rapide que le prévoyait le modèle de l'INRAE. Mettre en place au maximum les différentes méthodes de luttés pour éviter les expositions aux chenilles urticantes durant la saison janvier-avril 2026.

503 signalements depuis début 2025 par 272 informateurs différents.

Méthodes de lutte :

Voir fiche FREDON BFC ci-dessous.

Préconisations :

Favoriser l'installation de populations d'oiseaux et de chauve-souris. Les différentes espèces de mésange, les huppés, les coucous et les différentes espèces de chauve-souris représentent un vaste cortège de prédateurs des deux espèces de chenilles processionnaires sur l'ensemble des stades biologiques.

Les chauves-souris sont reconnues prédateurs de ces papillons de nuit. Lors du stade de nymphose dans le sol, les huppés fasciés sont de redoutables prédateurs de la processionnaire du pin.

La pose de nichoirs est possible et préconisée en espaces verts pour favoriser leur installation.

Note nationale biodiversité « Oiseaux et santé des agro-écosystème » : https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/eni_fiche_biodiversite_oiseaux.pdf

Note nationale biodiversité « Les chauves-souris en France » :

https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/note_biodiversite_-_chauves-souris.pdf

Pour plus d'informations sur la chenille processionnaire du pin : <https://fredon.fr/bourgogne-franche-comte/nos-missions/sante-de-lhomme/chenilles-processionnaires#:~:text=Les%20processionnaires%20du%20pin%20et,%2C%20avec%20risque%20d'allergie>



SANTÉ DES HOMMES

Chenille Processionnaire du pin : quelles solutions de lutte ?



Les chenilles de la processionnaire du pin sont une problématique sanitaire pour les végétaux, notamment les pins et cèdres, mais aussi de santé publique. Ces chenilles nous incommode dans notre cadre de vie, en nous exposant à leurs poils urticants. **EVITER** tout contact avec les chenilles et protéger les personnes sensibles et les animaux.

Associer les différentes méthodes de lutte réduit le risque d'exposition en diminuant les populations de chenilles. Généraliser et combiner ces méthodes sur un territoire cohérent augmente leur efficacité. L'objectif est d'échapper à la période de fort risque d'urtication de novembre à avril. Il faut donc agir tout le reste de l'année...

Toute l'année	Lutte biologique par conservation 	Principe : Favoriser l'implantation ou le maintien des prédateurs . Les mésanges consomment les chenilles ; les chauve-souris prédatent les papillons de nuit. Méthode : Installer/entretenir des nichoirs et maintenir les refuges naturels - 10-25/Ha ou distancés de 20m. Faire un entretien des refuges-nichoirs à l'automne.
Sept-oct	Lutte mécanique 	Principe : Eliminer les pontes et les pré-nids hors période d'urtication. Prévoir une protection minimale (lunettes, gants, habits de rechange). Méthode : Tailler à l'aide de sécateurs ou d' échenilloirs , mettre en sac dans les déchets ménagers ou enterrer.
Sept-nov	Lutte biologique par traitement phytosanitaire 	Principe : Produit de contact agissant par ingestion . Peu rémanent et spécifique. Efficace sur tous les jeunes stades larvaires de papillon. Matière active autorisée en Agriculture Biologique. Méthode : Traiter avec du Bacillus thuringiensis . Respecter les précautions d'usage (étiquette du produit).
Déc-avril	Piège de parcours 	Principe : Collecter les chenilles en procession descendant le long du tronc . Ce système évite l'accès des chenilles au sol au moment où elles sont le plus urticantes. Méthode : Poser sur le tronc un piège à collerette . Un piège par arbre contenant 1-3 nids.
Juin-mi-août	Piège à phéromone 	Principe : Un piège de type entonnoir diffuse une odeur attirant les papillons mâles limitant les accouplements. Méthode : Poser le piège avec phéromone sur une branche assez haut dans l'arbre. 7 pièges par hectare ou distancés de 20m en alignement.

Il existe différents types de matériel d'efficacité variable. Respecter les conditions de mise en œuvre de chacun, voire demander conseil. La lutte peut-être imposée par arrêté municipal ou préfectoral. Un plan de lutte collectif peut être mis en place.

Signalez-les !

En remplissant le
formulaire en ligne sur
www.chenille-risque.info



Réalisé &
distribué par



FREDON
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

Contact

Siège social de FREDON BFC
1 rue J-B Gambut 21200 BEAUNE
<https://fredon.fr/bourgogne-franche-comte>



contact@fredonbfc.fr
03.80.25.95.45

Financé par 

Signaler la présence des chenilles processionnaires : [Présentation](#)

COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES ?



1

SIGNALER LES NIDS OU LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES
sur votre application :
« Signalement chenilles »
ou sur le site internet :
signalement-chenilles-proceSSIONNAIRES.atlasante.fr



2

VOTRE SIGNALEMENT EST REÇU PAR LE RÉFÉRENT DE VOTRE COMMUNE



3

EN CAS DE RISQUE POUR LA SANTÉ HUMAINE OU ANIMALE, IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE À METTRE EN PLACE



Chêne :**S** Processionnaire du chêne (*Thaumetopoea processionea*)Observations :

Aucune observation actuellement.

Analyse du risque :

Attention, durant l'été, **les chenilles processionnaires du chêne se rassemblent en grand nombre sur les troncs et les branches principales des chênes** afin de former leurs nids et d'effectuer leurs nymphoses. Les travailleurs dans les forêts et dans les parcs et jardins ainsi que les riverains et les usagers de ces lieux peuvent être en contact avec les chenilles et leurs poils urticants. La période la plus à risque est juin à juillet voire août, une fois que les nymphoses sont terminées. **Grand risque d'urtication** dans l'air de répartition de cette espèce.

Méthodes de lutte :

B **Décrochage des nids par grattage ou aspiration** encore possible ou application par un professionnel de *Bacillus thuringiensis* (attention à bien porter des équipements de protection individuels adaptés).

En juillet, **installer les pièges à phéromones** pour lutter contre les processionnaires au stade papillon et limiter au maximum les vols de reproductions qui ont lieu de juillet à septembre. Les pièges à phéromones ont une action sur les papillons mâles.

2. LES RISQUES SANITAIRES ET LES BONS GESTES À AVOIR

Le caractère urticant des chenilles commence dès le troisième stade larvaire. Ces soies urticantes sont aussi très présentes dans les nids de nymphose, même après plusieurs années, c'est pourquoi il est dangereux de manipuler des nids même vides. Ainsi, la destruction des nids de processionnaire du chêne nécessite un **équipement individuel de protection (EPI)** pour le manipulateur afin de protéger des risques d'urtication (masque, gants, lunettes, combinaison...).

LES BONNES PRATIQUES POUR ÉLIMINER LES NIDS DE NYMPHOSE

Avant toute manipulation, bien se protéger tout le corps en s'équipant d'une combinaison, d'un masque et de gants.

- ✓ préférer une intervention le matin par temps humide
- ✓ pulvériser abondamment une solution d'eau savonneuse sur le nid de nymphose (voir photo ci-contre)
- ✓ retirer le nid humide et le placer dans un sac plastique étanche et bien fermé

LES BONNES PRATIQUES POUR ÉVITER LES URTICATIONS

En cas de pullulations dans les secteurs forestiers :

- ✓ s'équiper de manches longues, d'un pantalon et de chaussures montantes
- ✓ éviter de rentrer dans les massifs forestiers par fortes chaleurs et vents soutenus



Figure 2 : Un guide pour mieux connaître la processionnaire du chêne et s'en protéger | INRAE
Source : <https://www.inrae.fr/actualites/guide-mieux-connaître-processionnaire-du-chêne-sen-protéger>



*Figure 3 : Nid collectif de la chenille processionnaire du chêne sur le tronc
(parfois à la base de charpentières ou sur les grosses branches)
Source : FREDON Centre val de Loire*

Marronnier :

Mineuse du marronnier (*Cameraria ohridella*) :

Observations :

Les vols sont **en cours**. Retour de captures à Hurigny (71), Domats (89), Arbois (39). **Jusqu'à une soixantaine de captures** dans certains pièges. Les premières mines sont déjà visibles sur les feuilles.

Analyse du risque :

La présence des mineuses va s'intensifier sur marronnier dans les zones touchées jusqu'en octobre. Compter que **3 à 4 générations** de l'insecte **se succèdent** chaque année.

Méthodes de lutte :

Maintenir les **pièges à phéromones jusqu'en octobre**.

Préconisations :

D'ores et déjà prévoir le **ramassage et l'élimination des feuilles mortes** au sol. Ceci permet de **détruire** en grande partie **les larves hivernantes et limite les attaques de l'année suivante**.



Figure 4 : Premières mines sur marronniers à Beaune (21) le 19/05/2025 (Source : FREDON BFC).

Platane :

Tigre du platane (*Corythucha ciliata*) :

Observations :

Migration des adultes sur les feuilles en cours. Des dégâts ont été observés à Beaune (21), Devecey (25) et Voray-sur-l'Ognon (70). Les attaques sont par endroit déjà conséquentes. Jusqu'à 80% des feuilles atteintes sur certains arbres à Devecey (25).

Analyse du risque :



L'insecte piqueur-suceur provoque des **dégâts de pique de nutrition** sur les arbres. La présence de l'insecte en **grand nombre** et la production importante de miellat peuvent être des **problématiques pour les riverains**. Les tigres peuvent également être vecteurs de maladies aux platanes.

Méthodes de lutte :



Possibilité de traiter les arbres avec des **nématodes entomopathogènes** et d'effectuer de la **lutte biologique avec des chrysopes** lors de très fortes infestations avec forts impacts pour les riverains (grande quantité de miellat produite et vols intempestifs pouvant gêner le passage des piétons et des vélos à proximité des arbres).



Figure 5 : Piqures de nutrition de tigre du platane à Beaune (21) le 19/05/2025 (Source : FREDON BFC).

Autres observations à signaler :

Ambroisie :

Premières levées observées dans plusieurs communes de Bourgogne-Franche-Comté.

Pucerons :

Attaques de pucerons observées sur érables, rosiers, bouleau, tilleuls, viornes et cerisiers dans de nombreuses communes de la région. Les **auxiliaires** sont également **largement présents** et ont régulièrement été observés (coccinelles, syrphes et punaises prédatrices). Les températures douces ont favorisé leurs développements précoces.

Note nationale biodiversité « Régulation des ravageurs de cultures : quelques grands groupes d'insectes auxiliaires » :

[https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/note_biodiversite -
auxiliaires de culture.pdf](https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/note_biodiversite_auxiliaires_de_culture.pdf)



Figure 6 : Pucerons sur viorne et coccinelle sur rosier à Beaune (21)
le 19/05/2025 (Source : FREDON BFC).

Chenilles défoliatrices :

Dégâts de chenilles sur tous feuillus dans toute la région. Les hyponomeutes du fusain sont particulièrement actifs et voraces durant le printemps (grosses attaques signalées).

Autres observations à signaler :**Cochenille :**

Vigne infestée de cochenille à Pouilly-sur-Loire (58).



Figure 7 : Cochenilles sur vigne à Pouilly-sur-Loire (58) le 19/05/2025
Source : Photo prise par M. Romain Calais, Arbologue.

Maladies cryptoqamiques :

Assez **peu de maladies fongiques** pour l'instant. Il est cependant assez important de signaler les **premiers cas d'anthracnose sur platanes** à Beaune (21), Cuiseaux (71), Devecey (25) et Voray-sur-l'Ognon (70). Anthracnoses également observées sur bouleaux, aulnes, tilleuls, saules et cornouillers.

Début d'oïdium sur chêne à Beaune (21) et un peu de cylindrosporiose sur cerisiers à Châtillon-le-Duc (25).



Figure 8 : Début d'anthracnose sur platane à Beaune (21)
le 19/05/2025 (Source : FREDON BFC).

Articles événementiels :

La fourmi électrique (*Wasmannia auropunctata*) : une espèce envahissante en expansion en France et en Europe

Fin 2024, un deuxième foyer de **fourmi électrique** a été **décelé en France métropolitaine**. Il a été découvert dans le **département du Var**.

Origine :

La **fourmi électrique** (*Wasmannia auropunctata*) est **originale d'Amérique centrale et du sud**. Il s'agit de **l'une des espèces les plus envahissantes du monde**. L'insecte **se répand en Europe** (Espagne) et a probablement été introduit **via le commerce de végétaux ornementaux**.

Description :

L'ouvrière de *Wasmannia auropunctata* est une fourmi de petite taille, mesurant **environ 1,5 millimètres**. Elles sont de couleur **jaune-orange**. Les **fourmis sexuées mesurent 4,5 mm et possèdent** quant à elles **des ailes** au début de leur développement, qu'elles perdent par la suite. Elles sont plus foncées que les ouvrières.

Cette espèce de fourmi **se distingue par sa piqûre particulièrement douloureuse**, qui lui a valu le surnom de "**fourmi électrique**". L'espèce est **caractérisée par sa grande agressivité et ses comportements de colonisation rapide**. Les colonies de *Wasmannia* peuvent être **extrêmement nombreuses et territoriales**, et elles **n'hésitent pas à attaquer d'autres espèces d'insectes**, y compris d'autres fourmis. Les colonies sont **très mobiles** si elles sont perturbées. Une fois installées, elles se développent rapidement et **sont capables de nuire à une large variété d'espèces végétales et animales**.



Figure 9 : Fourmi électrique ouvrière (à gauche) et sexuée et ailée (à droite)
Source : [La fourmi électrique, une espèce exotique envahissante décelée en France.](#)

Biologie :

La fourmi électrique possède deux modes de reproduction distincts. Une reproduction clonale dans laquelle les femelles et les mâles se reproduisent par clonage et une reproduction sexuée classique. En règle générale, les populations clonales se retrouvent en milieu anthropisés ou semi-naturel et les populations sexuées dans leurs milieux naturels. La reproduction clonale donnerait la grande capacité à coloniser et persister dans les environnements extrêmes ou fortement modifiés.

La fourmi électrique est une **espèce opportuniste et polyphage**. Elle est **capable de se nourrir de divers invertébrés, de graines et de diverses autres matières végétales**. Cette espèce a une organisation sociale uni-coloniale au sein de laquelle des individus de fourmilières différentes peuvent facilement se mélanger pour former une structure très compétitive nommée super-colonie. Une super-colonie est composée de plusieurs fourmilières (colonies) reliées les unes aux autres. Une super-colonie peut être constituée de plusieurs milliers de fourmilières et de plusieurs centaines de millions de fourmis.

Impacts et enjeux de son introduction :

L'arrivée de *Wasmannia auropunctata* en Europe et en France **pourrait avoir de nombreux impacts négatifs sur la santé humaine, sur l'environnement et sur le plan économique.**

Impact sur la santé humaine : Les **piques sont très douloureuses et irritantes**. Certaines personnes sensibles peuvent développer des phénomènes allergiques allant potentiellement jusqu'au choc anaphylactique.

Impacts environnementaux : L'un des principaux impacts de cette fourmi invasive réside dans sa **capacité à éliminer ou à perturber les populations d'autres insectes et d'animaux**. Par exemple, elle peut menacer la faune locale en chassant ou en tuant des insectes pollinisateurs, des arthropodes et des petits invertébrés, bouleversant ainsi l'équilibre écologique. *Wasmannia* est également une fourmi très agressive qui peut éliminer ou dominer d'autres espèces de fourmis locales, perturbant ainsi les réseaux trophiques et la structure des communautés de fourmis, qui jouent un rôle crucial dans les écosystèmes (pollinisation, décomposition des matières organiques, etc.).

Impacts économiques : Bien que l'espèce ne soit pas directement phytophage, elle **peut perturber la croissance des plantes en « élevant » pour leur production de miellat des cochenilles ou des pucerons** qui se nourrissent des cultures et des plantes ornementales, affectant ainsi indirectement la santé des végétaux. De plus, cette fourmi est capable de créer des colonies massives qui **modifient les sols et l'humidité**, avec des répercussions potentielles sur les écosystèmes végétaux. Le **coût économique** de cette fourmi au niveau mondial est **évalué à environ 20 milliards de dollars**.

Pour conclure, bien que *Wasmannia auropunctata* soit encore relativement peu répandue en Europe, sa capacité à coloniser rapidement de nouveaux territoires et ses effets déstabilisateurs sur les écosystèmes locaux en font un sujet de préoccupation croissante. Une gestion préventive, un suivi actif et la coopération entre scientifiques et gestionnaires d'espaces naturels seront nécessaires pour limiter les risques associés à cette fourmi envahissante. Il est crucial de sensibiliser les professionnels des espaces verts, les jardiniers amateurs et le grand public en amont afin de prévenir leur introduction et leur propagation dans de nouvelles zones.

Point de vigilance sur les Organismes Nuisibles Réglementés (ONR)

Ci-dessous, les principaux ONR pouvant potentiellement être retrouvés sur les végétaux cultivés en milieu paysagers, en pépinières et en horticulture. A la suite de l'ONR, son nom vernaculaire est indiqué entre parenthèse et les végétaux sensibles sont indiqués à la suite d'un tiret. Attention, les listes de végétaux sensibles pour chaque ONR ne sont pas exhaustives. Ces organismes n'étant pas présents sur le territoire de l'Union Européenne ou présents de manière sporadique, rien n'exclut leurs présences potentielles sur d'autres végétaux une fois introduits. De plus, pour chaque ONR, un lien en direction de fiches de reconnaissance spécifiques est indiqué. Ces fiches de reconnaissances sont celles présentes sur la Plateforme d'Epidémiologie en Santé Végétale. Un lien vers des photos concernant l'organisme en question est également indiqué. Les photos sont celles présentes sur le site internet de l'EP-PO (Organisation Européenne et Méditerranéenne pour la Protection des Plantes).

Pour rappel, dans l'intérêt général, la suspicion de présence des organismes de quarantaine est soumise à déclaration obligatoire aux autorités compétentes (DRAAF-SRAL) et la lutte est obligatoire.

Pour contacter le Pôle Santé des végétaux, dans le cadre du passeport phytosanitaire et de la surveillance des organismes réglementés et émergents en Bourgogne Franche-Comté : téléphone : 03.39.59.40.95, mail : sral.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

Agrilus anxius (agrile du bouleau) - *Betula* spp.

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique AGR_LAX_Agrilus_anxius.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_AGR_LAX_Agrilus_anxius.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/AGRLAX/photos>

Agrilus planipennis (agrile asiatique du frêne) - *Fraxinus* spp.

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique AGR_LPL_Agrilus_planipennis.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_AGR_LPL_Agrilus_planipennis.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/AGRLPL/photos>

Aleurocanthus spiniferus (aleurode épineux du citronnier) - *Citrus*, *Ficus carica*, *Malus domestica*, *Prunus armeniaca*, *Prunus cerasus*, *Prunus domestica*, *Prunus persica*, *Prunus persica* var. *nucipersica*, *Pyrus communis*, *Vitis vinifera*

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique ALECSN_Aleurocanthus_spiniferus.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_ALECSN_Aleurocanthus_spiniferus.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/ALECSN/photos>

Anoplophora chinensis (capricorne asiatique des agrumes) - *Acer* spp., *Aesculus* spp., *Alnus* spp., *Betula* spp., *Carpinus* spp., *Citrus* spp., *Cotoneaster* spp., *Corylus avellana*, *Fagus* spp., *Lagerstroemia* spp., *Malus domestica*, *Platanus* spp., *Populus* spp., *Prunus domestica*, *Pyrus communis*, *Ulmus* spp., *Castanea* spp., *Juglans* spp., *Morus* spp., *Vaccinium* spp.

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique ANOLCN_Anoplophora_chinensis.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_ANOLCN_Anoplophora_chinensis.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/ANOLCN/photos>

Anoplophora glabripennis (capricorne asiatique) - *Acer* spp., *Aesculus hippocastanum*, *Betula* spp., *Elaeagnus* spp., *Platanus* spp., *Populus* spp., *Salix* spp., *Tilia* spp., *Ulmus* spp., *Albizia julibrissin*, *Alnus* spp., *Corylus colurna*, *Elaeagnus angustifolia*, *Fagus* spp., *Fraxinus* spp., *Koeleria paniculata*, *Malus domestica*, *Morus alba*, *Prunus serrulata*, *Pyrus*

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique ANOLGL_Anoplophora_glabripennis.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_ANOLGL_Anoplophora_glabripennis.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/ANOLGL/photos>

Aromia bungii (longicorne à col rouge) - *Prunus armeniaca*, *Prunus persica*, *Prunus domestica*, *Prunus avium*

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique AROMBU_Aromia_bungii.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_AROMBU_Aromia_bungii.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/AROMBU/photos>

Bretziella fagacearum (flétrissement américain du chêne) - *Quercus* spp.

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique CERFAFA_Bretziella_fagacearum.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_CERFAFA_Bretziella_fagacearum.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/CERFAFA/photos>

Bursaphelenchus xylophilus (nématode du pin) - *Pinus* spp., *Abies*, *Cedrus*, *Larix*, *Pseudotsuga menziesii*, *Chamaecyparis*, *Thuja*, *Tsuga*

<https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/>

[Fiche Diagnostique BURSXY_Bursaphelenchus_xylophilus.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_BURSXY_Bursaphelenchus_xylophilus.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/BURSXY/photos>

Ceratocystis platani (chancre coloré du platane) - *Platanus*

[https://fichesdiag.platforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique CERAFP Ceratocystis platani.pdf](https://fichesdiag.platforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_CERAFP_Ceratocystis_platani.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/CERAFP/photos>

Conotrachelus nenuphar (charançon américain du prunier) - *Prunus domestica*, *Prunus persica*

[https://fichesdiag.platforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique CONHNE Conotrachelus nenuphar.pdf](https://fichesdiag.platforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_CONHNE_Conotrachelus_nenuphar.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/CONHNE/photos>

Dendrolimus sibiricus - *Abies*, *Larix*, *Picea*, *Pinophyta*, *Pinus*

[https://fichesdiag.platforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique DENDSI Dendrolimus sibiricus.pdf](https://fichesdiag.platforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_DENDSI_Dendrolimus_sibiricus.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/DENDSI/photos>

Diaphorina citri (psylle de l'oranger) - agrumes

[https://fichesdiag.platforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique DIAACI Diaphorina citri.pdf](https://fichesdiag.platforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_DIAACI_Diaphorina_citri.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/DIAACI/photos>

Fusarium oxysporum f. sp. Cubense Tropical race 4 (fusariose du bananier) - *Musa*

<https://fichesdiag.platforme-esv.fr/fiches/>

[Fiche Diagnostique FUSAC4 Fusarium oxysporum f sp cubense Tropical race 4.pdf](https://fichesdiag.platforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_FUSAC4_Fusarium_oxysporum_f_sp_cubense_Tropical_race_4.pdf)

Geosmithia morbida (maladie des milles chancres) - *Juglans spp.*, *Juglans nigra* très sensible

[https://fichesdiag.platforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique GEOHMO Geosmithia morbida.pdf](https://fichesdiag.platforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_GEOHMO_Geosmithia_morbida.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/GEOHMO/photos>

Grapevine flavescence dorée phytoplasma (phytoplasme de la flavescence dorée de la vigne) - *Vitis vinifera*

<https://fichesdiag.platforme-esv.fr/fiches/>

[Fiche Diagnostique PHYP64 Grapevine flavescence doree phytoplasma.pdf](https://fichesdiag.platforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_PHY64_Grapevine_flavescence_doree_phytoplasma.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/PHYP64/photos>

Lopholeucaspis japonica (kermes japonais) - *Citrus spp.*, *Malus domestica*, *Acer*, *Camellia*, *Cytisus*, *Diospyros kaki*, *Ficus carica*, *Laurus nobilis*, *Magnolia grandiflora*, *Punica granatum*, *Prunus avium*, *Pyrus pyrifolia*, *Rosa*, *Syringa vulgaris*, *Tilia*

[https://fichesdiag.platforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique LOPLJA Lopholeucaspis japonica.pdf](https://fichesdiag.platforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_LOPLJA_Lopholeucaspis_japonica.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/LOPLJA/photos>

Phytophthora ramorum (agent de la mort subite du chêne) - *Abies*, *Acer*, *Aesculus*, *Arbutus unedo*, *Betula*, *Camellia*, *Castanea sativa*, *Chamaecyparis lawsoniana*, *Corylus*, *Fagus*, *Fraxinus*, *Ilex aquifolium*, *Larix*, *Picea sitchensis*, *Pieris japonica*, *Pseudotsuga menziesii*, *Quercus ilex*, *Rhododendron*, *Salix caprea*, *Sorbus aucuparia*, *Syringa*, *Taxus*, *Viburnum*

[https://fichesdiag.platforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique PHYTRA Phytophthora ramorum.pdf](https://fichesdiag.platforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_PHYTRA_Phytophthora_ramorum.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/PHYTRA/photos>

Pityophthorus juglandis (scolyte des pousses du noyer) - *Juglans spp.*, surtout *Juglans nigra*, *Pterocarya*

[https://fichesdiag.platforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique PITOJU Pityophthorus juglandis.pdf](https://fichesdiag.platforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_PITOJU_Pityophthorus_juglandis.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/PITOJU/photos>

Pomacea sp. (ampullaire) - Plantes des milieux humides, *Oryza sativa*

[https://fichesdiag.platforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique 1POMAG Pomacea sp.pdf](https://fichesdiag.platforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_1POMAG_Pomacea_sp.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/POMASP/photos>

<https://gd.eppo.int/taxon/POMACA/photos>

<https://gd.eppo.int/taxon/POMAIN/photos>

Popillia japonica (hanneton japonais) - *Acer spp.*, *Aesculus hippocastanum*, *Betula spp.*, *Castanea spp.*, *Juglans spp.*, *Malus spp.*, *Platanus spp.*, *Populus spp.*, *Prunus domestica*, *Prunus persica*, *Rosa spp.*, *Rubus spp.*, *Salix spp.*, *Tilia spp.*, *Ulmus spp.*, *Vitis spp.*, *Zea mays*, *Fragaria X ananassa*, *Glycine max*, graminées prairiales, *Citrus spp.*, *Poaceae*

[https://fichesdiag.platforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique POPIJA Popillia japonica.pdf](https://fichesdiag.platforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_POPIJA_Popillia_japonica.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/POPIJA/photos>

Saperda candida (saperde du pommier) - *Amelanchier*, *Malus domestica*, *Prunus avium*, *Prunus domestica*, *Prunus persica*, *Aronia*, *Cydonia oblonga*, *Cotoneaster*, *Crataegus*, *Pyrus*, *Sorbus*

[https://fichesdiag.platforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique SAPECN Saperda candida.pdf](https://fichesdiag.platforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_SAPECN_Saperda_candida.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/SAPECN/photos>

Sphaerulina musiva (chancre septorien du peuplier) - *Populus spp.*

[https://fichesdiag.platforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique MYCOPP Sphaerulina musiva.pdf](https://fichesdiag.platforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_MYCOPP_Sphaerulina_musiva.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/MYCOPP/photos>

Spodoptera frugiperda (légiennaire d'automne) - graminées diverses, *Zea mays*

[https://fichesdiag.platforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique LAPHFR Spodoptera frugiperda.pdf](https://fichesdiag.platforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_LAPHFR_Spodoptera_frugiperda.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/LAPHFR/photos>

Tomato ringspot virus (virus des taches en anneaux de la tomate) - *Cucumis sativus*, *Cucurbita pepo*, *Fragaria sp.*, *Fraxinus americana*, *Gladiolus sp.*, *Glycine max*, *Hydrangea sp.*, *Pelargonium sp.*, *Prunus amygdalus*, *Prunus cerasifera*, *Prunus cerasus*, *Prunus persica*, *Ribes nigrum*, *Ribes rubrum*, *Rubus idaeus*, *Solanum lycopersicum*, *Vaccinium corymbosum*, *Vaccinium myrtillus*, *Vitis vinifera*, *Solanum melongena*, *Capsicum annuum*

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique TORSV0 Tomato ringspot virus.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_TORSV0_Tomato_ringspot_virus.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/TORSV0/photos>

Xylella fastidiosa - *Polygala spp.*, *Olea europea*, *Nerium oleander*, *Prunus spp.*, *Vitis spp.*

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique XYLEFA Xylella fastidiosa.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_XYLEFA_Xylella_fastidiosa.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/XYLEFA/photos>

Xylotrechus chinensis (perceur chinois ou longicorne tigre) - *Morus alba*, *Morus bombycis*, *Morus nigra*

[https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique XYLOCH Xylotrechus chinensis.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_XYLOCH_Xylotrechus_chinensis.pdf)

<https://gd.eppo.int/taxon/XYLOCH/photos>

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédigé par Johanna COURAUDON - ASTREDHOR EST, avec la collaboration de la FREDON Bourgogne-Franche-Comté, à partir des observations réalisées dans les entreprises bourguignonnes et franc-comtoises.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les horticulteurs et pépiniéristes pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.